



LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

C'EST AUSSI POUR MOI !



LE PROGRAMME **ERASMUS+** ET LA MOBILITÉ DES INDIVIDUS EN **SITUATION DE HANDICAP**

Le programme Erasmus + accorde une attention toute particulière à l'accueil, à l'orientation, au soutien pédagogique et technique et surtout aux surcoûts liés à la mobilité des individus en situation de handicap. Il s'agit de faire en sorte que tout individu profite pleinement de son expérience de mobilité européenne. Ainsi, toute personne en situation de handicap peut bénéficier d'une bourse Erasmus + spécifique, en complément de la bourse de mobilité qui couvre les frais supplémentaires engendrés par le séjour en Europe.



UNE PRISE EN CHARGE PARTICULIÈRE

Il s'agit de faire en sorte que tout individu profite pleinement de son expérience de mobilité européenne : le programme Erasmus + finance jusqu'à 100% des coûts liés à votre voyage.

D'autre part, il prévoit une prise en charge particulière incluant les dépenses additionnelles de votre séjour et des personnes qui vous accompagnent tels que les coûts :

- D'un assistant personnel (frais de voyage et de subsistance)
- Hébergement spécifique
- Suivi médical
- Aide à domicile ou encore auxiliaire de vie



CANDIDATER À UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE

Pour pouvoir en bénéficier, vous devez compléter le formulaire de demande de fonds complémentaires qui vous permet d'indiquer les coûts supplémentaires liés à votre handicap (- sur pièces justificatives : devis, factures... -) à l'ouverture de la campagne de mobilité.

A réception de votre formulaire, la Direction des Relations Internationales enregistrera votre demande auprès de l'agence Erasmus+. L'agence nationale Erasmus+ évaluera votre demande et décidera du montant supplémentaire à vous octroyer. [Contact : outgoing.students@univ-smb.fr]



INFORMATIONS ADDITIONNELLES

N'hésitez pas à vous renseigner sur les dates des campagnes de mobilité auprès du bureau des relations internationales de votre composante (quand introduire la demande, où trouver le formulaire de demande et où le renvoyer, etc.).

Vous pouvez consulter le site [Mapped](#), outil en ligne de cartographie sur l'accessibilité des établissements d'enseignement supérieur mis au point par l'[Erasmus Student Network](#) (ESN);

La « [Student toolkit](#) » a été conçue par des étudiant.e.s pour les étudiant.e.s et contient de nombreux conseils pour vous soutenir lors de votre mobilité.

CONSULTEZ LES TÉMOIGNAGES ERASMUS + SUIVANTS :

- [ExchangeAbility project](#)
- [ExchangeAbility videos](#)
- [Erasmus+ Ambassadors](#)

